

# ÉTAPES DE LA PARTICIPATION

La Conférence des gouverneurs et premiers ministres des Grands Lacs et du Saint-Laurent, en collaboration avec une équipe de projet multidisciplinaire, a élaboré la Plateforme d'Investissement d'Impact dans les Grands Lacs, une nouvelle structure visant à encourager la croissance économique durable sur le plan environnemental dans notre région. La plateforme présente des projets destinés à avoir un impact démontrable et à revitaliser les eaux de la région, tout en cherchant à générer des rendements financiers compétitifs et basés sur le marché.

## Étape 1 : Déterminez si votre projet remplit les conditions requises pour participer à la Plateforme.

- Est-il situé dans les États des Grands Lacs, en Ontario ou au Québec ?
- Est-il en cours de développement, ou récemment développé et financé ?
- Est-il lié aux eaux de la région et conçu pour apporter des améliorations environnementales démontrables ?
- Est-il lié à l'un des domaines thématiques de la plateforme - **agriculture, énergie, foresterie ou systèmes d'eau intelligents** ?

Si vous pouvez répondre oui à toutes ces questions, votre projet est éligible.

## Étape 2 : Élaborer un plan et demander à participer à la Plateforme.

- Élaborer un projet et un plan d'utilisation des recettes financières.
- Identifier les résultats environnementaux attendus et les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies visés par votre projet.
- Remplissez un formulaire de demande disponible sur [www.greatlakesimpactplatform.org](http://www.greatlakesimpactplatform.org). Le formulaire comprend une case à cocher pour confirmer votre accord sur la manière dont nous travaillerons ensemble pour préparer votre projet en vue de sa participation à la Plateforme.

**Étape 3 :** Le contenu du formulaire à remplir sera publié sur le site web de la Plateforme en tant que projet en cours de développement. La Plateforme aura le droit de mettre en avant votre projet et d'utiliser votre marque à cette fin.

**Étape 4 :** Le développeur de projet continue à développer le projet de manière indépendante pour préparer le financement et la mise en œuvre. Il est de votre responsabilité de commercialiser et de vendre vos produits financiers.

**Étape 5 :** Au moment où le projet se prépare à être lancé, remplissez un formulaire de participation à remplir qui comprend des informations de base et des objectifs environnementaux. Le formulaire comprend une case à cocher pour confirmer l'accord avec les conditions décrites dans ce document. Le projet est répertorié sur le site Web de la Plateforme en tant que Projet Participant.

**Étape 6 :** Le développeur du projet obtient le financement et commence la mise en œuvre. Un rapport annuel sur les performances environnementales est alors exigé.

**En tout temps, la participation à la Plateforme est libre, volontaire et annulable à tout moment par l'une ou l'autre des parties.**